Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 617

Artikel: Le prix de vente des fruits et légume ssur nos marchés

Autor: M.Gr.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264523

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

12 3 1 V

30 MAI 1942 — GENEVE

2 1436

2 JUIN 1942

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ* Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mn. Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteur

ARONNEMENTS

ANNONCES

SUISSE... Fr. 6.—
Le numéro . . . 0.25
La abassents princia for "10, avvier. A parfie à full rel, air d'altride à beatsentis de 6 mois (3 fr.) rabbiu pour le sanute 6 fr. manure r. A parfie à toute... 1 par le sanute 6 fr. mais a sour... 1

Pour suivre le chemin aui mène droit à l'idéal. il faut se débarrasser de tout intérêt personnel. William IAMES.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 JUIN 1942

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à BIENNE

(Grande salle de l'Hôtel de Ville)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 6 juin à 14 h. 15:

ASSEMBLÉE DE DÉLÉGUÉS

(Les délégués sont priés d'échanger, avant l'ouverture de la séance, leur carte de délégation contre leur carte de vote)

- Appel des délégués. Rapport annuel du Comité.
- 1. Rapport annuel du Comité.
 2. Rapport financier, et taux de la cotisation pour 1942-43 (Proposition de la Section de la Chaux-de-Fonds).
 4. Election : a) du Comité Central, b) de la présidente, c) des vérificatrices des comptes.
 5. Proposition de la Section de Genève.

- 6. Propositions des Sections de Colombier, de Neuchâtel et du Comité Central (création d'un secrétariat central).
 7. Cours de week-end.
 8. La collaboration de la femme à la vie communale: rapport sur la campagne en cours dans le canton de Berne.

 9. Inverém.

20 heures : Soirée familière (Hôtel de la Gare).

Invitation des Sections suffragistes de langue française et allemande. (Coupons de repas indispensables).

Dimanche 7 juin à 10 h. 30, (Hôtel-de-Ville)

Conférences publiques

Ce que la justice sociale exige de nous

par Mile Suzanne ROST, Dr en droit, Directrice de l'Ecole suisse de gardes-malades (Zurich)

Les réformes sociales les plus urgentes et leurs moyens de réalisation par M. Charles ROSSELET (Genève), Président du Conseil National

12 h. 30 : **Repas en commun :** Hôtel de la Gare. (Prix fr. 3.80 sans pourboire). (Coupons de repas indispensables)

Après-midi : Selon le temps, excursion aux environs ou visite de la ville.

Hôtels recommandés: (Les prix s'entendent pour la chambre, le petit déjeuner et le service). Hôtel Élite, fr. 9.—; Hôtel de la Gare, Hôtel Sealand, fr. 7.20; Bielerhof, Hôtel Bären, fr. 6.60; Maison du Peuple, (moderne, recommandée), fr. 5.40. — Prière de retenir directement et sans tarder les chambres dans les hôtels. — L'hospitalité est cordialement offerte à quelques déléguées: s'inserire auprès de Mi^oM. Meier, 6 Plänkestrasse, Bienne.

Prière de s'inscrire à la même adresse et **en tout cas avant le 31 mai,** pour le repas en commun du dimanche à midi. — Restaurants recommandés pour le souper du samedi soir : Schweizerhof, Café Brésil, Rotonde de la Maison du Peuple. (Coupons de repas indispensables partout).

Vu la situation centrale de Bienne, qui facilite ce voyage de toutes parts en Suisse romande, le Mouvement adresse ici un pressant appel à ses lectrices pour qu'elles fassent l'effort de venir assister à tout ou partie de cette Assemblée, entrant ainsi en contact direct avec toutes celles qui travaillent à la fois pour l'amélioration du sort de la femme et pour une meilleure compréhension de ses responsabilités civiques.

Le prix de vente des fruits et légumes sur nos marchés

Plusieurs parmi les lectrices citadines du Mouvement consultent certainement, lorsqu'elles font leur marché, les listes de prix des légumes, et ont pu ainsi constater que les prix affichés correspondent aux petits cartons que les vendeurs placent minutieusement sur les carottes et les poireaux, sous peine de contravention. Mais se sont-elles demandé comment ces prix étaient fixés ? et se sont-elles rendu compte qu'une juste balance des prix exige une étude délicate parce qu'il faut y tenir compte à la fois des besoins du producteur et de ceux du consommateur, et cela dans

une situation économique anormale?

Cette tâche est celle des « Offices fiduciaires pour les fruits et les légumes frais », (traduction

1 Résumé d'une causerie faite à l'Union des Flemmes de Genève.

déplorable et à contre-sens ! $R\acute{e}d$.) du terme allemand Treuamtstelle. Ces offices cantonaux ou régionaux dépendent de la «Légume-Union» à ou régionaux dépendent de la «Légume-Union» à Zoug, chargée par le Département fédéral de l'Economie publique de surveiller le marché des légumes et d'en fixer les prix sur la base des principes établis par l'Office fédéral de contrôle des prix. Ils doivent être composés sur une base paritaire de représentants des producteurs, c'estadrier des maraichers, des industriels (fabricants de conserves), des grossistes importateurs, des commerçants, des gros distributeurs, tels que les coopératives, des détaillants, de l'hôtellerie, et enfin et ceci nous intéresse tout spécialement, nous, femmes, des ménagères. Le Service cantonal de contrôle des marchés et des prix et l'Office de contrôle des marchés et des prix et l'Office cantonal de culture maraîchère y sont également

La présence des femmes dans ces Offices date de l'automne 1941, et résulte d'une circulaire de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation signée par Mie Dora Schmidt demandant cette

collaboration. Six femmes siègent à l'Office fi-duciaire de Genève, soit une déléguée du Centre d'Organisation ménagère, deux déléguées de la Ligue des Femmes catholiques, une déléguée de l'Union des Femmes — qui, comme directrice de as remines — qui, comme directrice de la Maison des Etudiantes, est à la tête d'un gros ménage de vingt jeunes filles à budget modeste — avec comme suppléante la directrice de l'Institut ménager, et enfin une représentante des Certificial des Cetts de l'autre de l'Etable de l'Autre de Coopératrices. Cette énumération suffit à mar-quer l'effort nécessaire pour créer entre des groupes dont les intérêts ne convergent pas toujours une bonne entente avec le seul but d'aider la population en lui fournissant une alimentation saine et économique. Les séances sont présidées dans un très bon

esprit par un grossiste, directeur d'une grande maison d'importation, alors que le vice-président est un maraîcher bien connu, spécialiste de la culture d'endives: il faudrait pouvoir retracer ici les silhouettes de toutes ces personnalités diver-ses, les maraîchers arrivant de leurs plantages, inquiets du gel, de la pluie ou de la sécheresse; les importateurs revenant d'Espagne ou de Vi-chy, préoccupés par les difficultés insurmontables des transports ; les détaillants soucieux coincés entre les grossistes et les consommateurs, et aussi « ces dames » dont l'opinion semble comp-ter... Jamais je n'aurais cru que les oignons, les haricots et surtout les épinards puissent soulever

La tâche des Offices fiduciaires peut se résumer ainsi:

- 1. Collaborer avec les autorités cantonales et municipales pour toutes les questions concer-nant l'approvisionnement du marché en fruits et
- 2. Encourager la collaboration entre les groupements intéressés de producteurs, d'importateurs et de consommateurs.
- 3. Présenter des rapports sur la situation du marché et faire connaître cette situation. Il im-porte en effet plus que jamais que le public soit bien informé, afin de lutter contre les faux bruits qui provoquent tout de suite l'accaparement sous diverses formes. C'est pour cette raison que les listes de prix affichées dans les marchés sont pu-

listes de prix artíches dans les marches sont publiées régulièrement par certains quotidiens.

4. Collaborer à l'écoulement du surplus de la production. Engager le public à acheter les produits de la saison et du pays.

5. Fixer les prix en collaboration avec les autorités, et en tenant compte de la production de la région et de la saison. Les prix de base sont d'abble avec extente en les marches es participars et production de la région et de la saison. Les prix de base sont d'abble avec extente en les marches es participars et participars établis après entente avec les maraîchers, et maletablis après entente avec les maraïchers, et mal-gré l'esprit de conciliation dont font preuve ces derniers, cela n'est pas toujours facile, surtout après les périodes de grand froid du début du printemps, Quant aux prix de détails, lis sont fixés sur la base des prix de production augmen-Thee sur la base des prix de production augmen-tés de la marge nécessaire pour rémunérer les intermédiaires, grossistes et détaillants, marge qui est elle-même réglée par les dispositions d'une ordonnance fédérale. Mais les prix ainsi fixés ne sont valables qu'après avoir été sanctionnés par le Contrôle-fédéral des prix, qui parfois ne les accepte pas et demande qu'ils soient baissés de 5 centifus. Tuylours il est prix soin que la de 5 centimes. Toujours, il est pris soin que la liste contienne quelques légumes bon marché et ainsi accessibles aux bourses modestes. L'application de ces décisions est contrôlée de très près

tion de ces décisions est contrôlée de très près par les Offices compétents (à Genève les agents municipaux du Service des Halles et marchés).

Disons encore pour expliquer les différences de prix que l'on constate suivant les cantons que les Offices fiduciaires ne fixent les prix des légumes que pour leur propre région. Quant aux fruits, le prix en est établi pour les cantons de Canàva et de Neuviètel par les Rouses des Genève et de Neuchâtel par la «Bourse des Fruits » à Lausanne, ce qui a soulevé parfois des réclamations: aussi les producteurs genevois ontils demandé que l'Office fiduciaire de Genève soit compétent pour fixer également le prix des fruits pour la prochaine saison. Aucune décision n'a en-

core été prise à cet effet.

6. Régler les arrivages de l'étranger. Actuel-lement les importations sont presque nulles, et les difficultés de transports comme les prétentions des pays exportateurs occasionnent des frais énormes, qui obligent à fixer des prix très élevés. C'est pourquoi nous ne devons pas cesser d'engager les ménagères à favoriser l'écoulement des

AVIS IMPORTANT

L'abonnement au « Mouvement » à moité prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin pro-chain, il sera servi à tout nouvel abonné qui en effectuera le payement un abonne-ment au «Mouvement» valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela au prix réduit de 3 fr. au lieu de 6 fr.

Compte de chèques postaux Nº I. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

produits du pays en variant leurs recettes pour les accommoder.

Cette collaboration à l'Office fiduciaire est ex-trêmement utile pour nous, femmes, en nous mon-trant une fois de plus la complexité des problèmes économiques, même de ceux qui touchent aux produits les plus simples. Elles nous montre aussi que, même lorsque des intérêts s'affrontent, il est possible de trouver une solution commune en vue du bien commun, car notre tâche de consom-matrice n'est pas d'ordre seulement matériel, mais a un sens plus vaste et un but plus élevé. M. Gr.

La mobilisation agricole des femmes anglaises

Une dépèche d'agence nous apprend que deux nouvelles classes d'âge de femmes céli-bataires ont été mobilisées à la date du 1er

mai.

En effet, l'agriculture notamment réclame de nouvelles recrues. Bien que l'on compte actuellement 32.000 femmes qui prennent part à la « bataille des champs », il en faudrait encore une fois autant pour pouvoir donner satisfaction aux fermiers qui ont besoin d'aide. De plus en plus, les femmes s'adonnent sans fléchir à tous les travaux agricoles, et non contentes de s'occuper du troupeau et du jardin potager, elles ont entrepris avec plein succès des travaux plus pénibles, tels que l'abatage d'arbres, la conduite de tracteurs et



Mme S. GLÆTTLI-GRAF

Mme S. GLÆTTLI-GRAF
dont on a célébré dernièrement à Zurich les
vingt-cinq ans de présidence de la Section locale
de la Société d'Utilité publique. Mme Glätitl est
également depuis bien des années présidente du
Comité de direction de l'Office des professions
féminines; elle a présidé le Comité de la
« Saffa », et a fait longtemps partie du Comité de
l'Altiance nationale de Sociétés féminines, mettant ainsi ses capacités et ses dons au service de
la cause des femmes. Tous nos meilleurs vœux
et messages vont à elle à l'occasion de la récente
manifestation de Zurich en son honneur.